

Nouvelle politique régionale de la Confédération

>> Comment les PME vont-elles profiter de ce vaste programme ?



Christoph Meier, directeur du CCSO.

Près d'un projet d'innovation d'affaires sur deux, pourtant primordial pour les entreprises, risque d'être freiné ou même de ne pas démarrer à cause d'un niveau de préparation insuffisant. Telle est la conclusion d'un sondage réalisé auprès de 150 entreprises de Suisse occidentale (étude RIS-WS, 2007). Il existe donc un important potentiel d'innovation et de croissance supplémentaires au sein de l'économie régionale.

Une politique d'innovation « effective » consiste à reconnaître les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises et à orienter les instruments de soutien vers ces obstacles et vers la demande. En ce qui concerne la politique Suisse en matière d'innovation, des efforts supplémentaires seront nécessaires (voir les conclusions de l'Examen de l'OCDE en 2006 dans le tableau 1).

Ces dernières années, la Confédération a initié plusieurs programmes orientés sur

l'innovation et l'entrepreneuriat. Sont à mentionner l'initiative CTI Start-up (www.ctistartup.ch) et le programme de transfert de savoir et de technologie (TT) de la CTI (www.bbt.admin.ch; rubrique: Coopération nationale et internationale/Réseaux).

Le vaste programme de la Nouvelle Politique Régionale du SECO (www.seco.admin.ch) entre en vigueur en 2008. Il favorise particulièrement les initiatives régionales en matière d'appui à l'innovation. C'est dans cette optique que la Suisse occidentale a initié le projet « plateforme d'appui à l'innovation » en regroupant, sur le plan romand, les deux acteurs clés, qui sont le Réseau CCSO (www.ccsso.ch) et Alliance (www.alliance-tt.ch). Ce projet a été approuvé par le SECO en début 2008. Il s'oriente sur

les besoins de l'économie et offre aux PME une palette cohérente de prestations.

Où se situent les obstacles dans l'industrie ?

Dans le cadre des 150 entreprises interviewées, l'influence des ressources internes à l'entreprise (stratégie, organisation, qualification, développement de l'innovation, marchés, finances et droit de propriété), de la recherche et de l'évaluation d'idées innovantes (différentes sources internes et externes), de la prédisposition à des coopérations et à des partenariats (avec des écoles et instituts de recherche, avec d'autres entreprises, avec des clients pilotes, avec des organisations de soutien) a été analysée en

PLUS D'INFORMATIONS



Le système d'innovation suisse

Dans son Examen (2006), l'OCDE constate que, malgré de grands atouts, la Suisse peine à adapter ses instruments à une politique d'innovation moderne. « Par rapport à l'UE et à la majorité de ses membres (...), la palette d'instruments de la Suisse se limite aux mesures « d'action sur l'offre », c'est-à-dire que les institutions, les programmes et les dispositifs de financement concernent essentiellement le secteur de l'enseignement supérieur « dispensateur de savoir ». De plus, les professeurs d'université sont dans une situation de quasi-monopole au sein des organes consultatifs publics. En revanche, le dialogue entre l'industrie et les décideurs publics semble relativement limité. »

profondeur. Les résultats donnent une image très différenciée des obstacles, selon la taille des entreprises (voir le tableau ci-dessous). En général, plus les entreprises sont de petite taille, plus la part des obstacles à surmonter est importante. Autrement dit, ce sont particulièrement les petites structures qui se heurtent à des obstacles dans la réalisation de leur potentiel d'innovation d'affaires. <<

Auteur
Christoph Meier, directeur du CCSO

Coordonnées
Réseau CCSO – Centre directeur
Route du Jura 37
1700 Fribourg
Tél. 026 347 48 48
www.ccsso.ch, ccso@ccso.ch

Distrelec

Ne vous contentez pas de peu!

La *diversité Distrelec*.

ZOOM



Synthèse des obstacles majeurs des entreprises relatifs à l'innovation d'affaires

Start-up

- Les vecteurs d'innovation d'affaires « offre », « distribution » et « clients »,
- Les sources d'idées d'innovation provenant des clients, des journaux et des concurrents,
- Les ressources internes relatives au financement, aux compétences et aux marchés,
- Les partenariats avec des clients pilotes, avec d'autres entreprises et avec des organisations de soutien.

Micro-entreprises (1 - 9 employés, sans start-up)

- Les vecteurs d'innovation d'affaires « clients », « distribution », « processus » et partiellement « offre »,
- Les sources d'idées d'innovation provenant des concurrents, des écoles, des organisations de supports et des clients,
- Les ressources internes relatives à la stratégie, aux marchés et au financement, les partenariats avec d'autres entreprises, des organisations de soutien, des écoles et des clients.

Petites entreprises (10 - 49 employés)

- Le vecteur d'innovation d'affaires « processus »,
- Les sources d'idées d'innovation provenant de l'entreprise même et de ses distributeurs, de ses concurrents et des écoles,
- Les ressources internes relatives aux compétences et aux marchés,
- Les partenariats avec des écoles, des clients et des organisations de soutien.

Entreprises moyennes (50 - 249 employés)

- Le vecteur d'innovation d'affaires « processus »,
- Les sources d'idées d'innovation provenant de l'entreprise même et de ses concurrents,
- Les ressources internes relatives à l'organisation, les compétences et l'orientation stratégique, les partenariats avec des écoles et avec d'autres entreprises.

Grandes entreprises (>249 employés)

- Les vecteurs d'innovation d'affaires « distribution » et « clients »,
- Les sources d'idées d'innovation provenant des concurrents, des clients, des écoles et des organisations de soutien,
- Les ressources internes relatives à l'organisation et aux compétences,
- Les partenariats avec d'autres entreprises.

Commandez dès maintenant le nouveau catalogue!



Vous méritez le meilleur!

- 600 constructeurs de renom
- Spécialiste en petites quantités
- Livraison en 24 h
- Pas de supplément
- Commandez le catalogue gratuitement!

www.distrelec.ch/fr

Plateforme d'appui à l'innovation : six vecteurs de services

La plateforme d'appui à l'innovation a pour objectif de devenir un réel support pour que les entreprises puissent faire face à la multitude de défis et d'obstacles auxquels elles sont exposées. La Nouvelle Politique Régionale (NPR) devient donc tangible pour les entreprises, sous forme de prestations concrètes, cofinancées par les cantons et la Confédération. Dans les grandes lignes, le portefeuille de prestations en faveur des PME englobe les six vecteurs ou services suivants:

Augmentation de la capacité d'innovation d'affaires

Ce service veut augmenter la capacité d'innovation dans les entreprises. Il s'appuie sur une méthodologie d'analyse d'innovation d'affaires, qui s'applique dans un « dialogue structuré » avec les entrepreneurs et qui s'avère particulièrement intéressante pour sensibiliser l'entreprise aux défis d'innovation. En plus, cette méthodologie permet de poser les bases pour planifier les étapes suivantes d'une stratégie d'innovation, tout en s'appuyant sur une vue holistique des différents facteurs de succès d'un système d'innovation. L'intervention du « facilitateur » d'innovation se termine par la mise en relation de l'entreprise avec les acteurs qui peuvent apporter un service plus spécialisé.

Ce service intéresse particulièrement les entreprises qui veulent créer ou améliorer leur capacité d'innovation. Selon l'analyse des obstacles, les micro-entreprises sont une des cibles clés. 75 entreprises par année vont profiter de ce nouveau service.

Développement de l'organisation et des ressources

Les problèmes liés aux processus, à l'organisation et aux ressources sont parmi les plus pesants dans les PME en Suisse romande. L'appui de ce service surtout :

- L'augmentation de la productivité et de la performance,
- La maîtrise des flux et des procédés,
- L'utilisation optimale des ressources, tant humaines que techniques,
- La mise en place, dans l'entreprise, d'une organisation adaptable et flexible, autour des processus clés, permettant de maîtriser la croissance et l'optimisation des coûts de l'entreprise, pour améliorer, conserver ou (re)créer une marge bénéficiaire.

Les actions doivent s'inscrire dans une vision de développement de l'entreprise et constituent un travail de fond sur l'existant. Elles n'ont de sens que si l'entreprise peut en retirer un avantage concurrentiel ou financier. L'optimisation peut intervenir en « amélioration continue » ou agir, telle l'innovation des processus, en « saut quantique ». Mais elle est toujours abordée sous l'angle de la Technique, de l'Organisation et des Personnes (compétences). 45 entreprises par année vont profiter de ce service.

Coaching d'innovation

Ce service englobe le coaching des spin-off des Hautes écoles, des start-up actives dans l'innovation technologique et des projets d'innovation dans les entreprises existantes. 45 entreprises par année vont profiter de ce service.

Montage de projets multi-partenaires

La tendance des entreprises (start-up et existantes) va en direction du montage de projets d'innovation multi-acteurs. La dimension science-industrie ne constitue qu'un vecteur de partenariat. L'implication d'autres entreprises (fournisseurs, utilisateurs pilotes, fabricants, etc.) s'avère souvent plus délicate que le partenariat avec une école. 24 entreprises par année vont profiter de ce service.

Transfert technologique

La collaboration entre les entreprises et les Hautes écoles constitue un obstacle majeur du système d'innovation. Ce service veut augmenter le nombre de collaborations. Il englobe :

- Visite ou accueil d'entreprises,
- Identification des besoins en matière d'innovation technologique et de coopération avec les Hautes écoles,
- Recherche de compétences dans les Hautes écoles,
- Traduction des besoins en propositions de projets,
- Montage et suivi de projets entre les entreprises et les Hautes écoles.

Une centaine d'entreprises par année vont profiter de ce service.

Transfert international

Service de recherche des technologies et compétences disponibles sur le plan européen et service d'appui à l'expansion aux marchés européens.

Chacun de ces six vecteurs de services est assuré par des personnes spécialisées dans la matière. Les prestations sont modulaires et peuvent être combinées librement. Pour le futur, les acteurs de la plateforme d'appui à l'innovation veulent améliorer les synergies pour les clients. Le but est que les entreprises puissent entrer par n'importe quelle porte et que le réseau d'appui configure au fur et à mesure le paquet de services selon leurs besoins spécifiques. <<

Auteur

Christoph Meier, directeur du CCSO